

11 septembre 2025



Estimation de l'extrémité supérieure de la distribution du patrimoine familial au Canada

Mises à jour de 2025



BUREAU DU DIRECTEUR PARLEMENTAIRE DU BUDGET
OFFICE OF THE PARLIAMENTARY BUDGET OFFICER

Le directeur parlementaire du budget (DPB) appuie le Parlement en fournissant des analyses économiques et financières dans le but d'améliorer la qualité des débats parlementaires et de promouvoir une plus grande transparence et responsabilité en matière budgétaire.

Ce rapport met à jour la Base de données sur les familles à valeur nette élevée (BDFE) du Directeur parlementaire du budget et met en évidence l'évolution récente de la répartition de la richesse au Canada.

Analyste principal :

Matt Dong, analyste

Préparé sous la supervision de :

Louis Perrault, directeur, Coûts

Nathalie Desmarais, Marie-Eve Hamel Laberge, Martine Perreault et Rémy Vanherweghem ont contribué à la préparation du rapport pour publication.

Pour obtenir de plus amples renseignements [veuillez contacter le Bureau du directeur parlementaire du budget](#).

Jason Jacques

Directeur parlementaire du budget par intérim

Table des matières

Faits saillants.....	1
Résumé	2
Introduction	5
Estimation de la BDFE de 2023	6
Données et méthode.....	6
Résultats	7
Évolution de la concentration de la richesse, 2016 à 2023.....	11
Détails du patrimoine net par catégorie d'actifs et de passifs	16
Sources de l'incertitude	17
Annexe A : Différence entre les données du FMGD et l'ensemble des données de l'ESF	18
Annexe B : Incertitude d'échantillonnage	20
Incertitude d'échantillonnage dans l'ESF.....	20
Incertitude d'échantillonnage dans l'ESF + Forbes.....	21
Références	23
Notes	24

Faits saillants

La Base de données sur les familles à valeur nette élevée (BDFE) du DPB de 2023 montre que le 1 % des familles économiques les plus riches au Canada détiennent 24 % du patrimoine net total du pays, les 10 % les plus riches en détiennent 53 %, et les 20 % les plus riches, 69 % du patrimoine net total. Les 40 % moyens possèdent environ 27,6 % du patrimoine net total et les 40 % inférieurs en possèdent environ 3,3 %.

La BDFE mise à jour estime que la concentration de la richesse était similaire d'une année à l'autre ou qu'elle a légèrement diminué au cours des années depuis 2019. Toutefois, les données comportent d'importantes sources d'incertitude.

Le DPB a relevé qu'il y avait environ 169 400 familles du 1 % le plus riche en 2023, et qu'elles détenaient chacune un patrimoine net d'au moins 7,4 millions de dollars. Le DPB prévoit que ces chiffres sont passés à 176 800 familles détenant au moins 7,5 millions de dollars au dernier trimestre de 2024.

L'analyse accessoire indique que, bien que l'ensemble des données de l'Enquête sur la sécurité financière (ESF) offre une estimation légèrement plus précise de la répartition du patrimoine comparativement aux microdonnées à grande diffusion de l'ESF, la différence demeure relativement faible. La plupart des améliorations apportées à la mesure de la richesse au sommet de la distribution proviennent de l'utilisation des listes de milliardaires pour compléter les données de l'ESF.

Résumé

Dans le cadre de l'élection fédérale de 2025, le directeur parlementaire du budget (DPB) a évalué le coût financier de plusieurs promesses électorales liées aux familles à valeur nette élevée et à l'impôt sur le patrimoine. Cela a nécessité une mise à jour de la Base de données sur les familles à valeur nette élevée (BDFE) à l'aide de données récentes. Ce rapport présente les principaux résultats et tendances de la BDFE mise à jour. La méthode employée est cohérente avec les rapports précédents, et a été décrite pour la première fois dans le rapport de juin 2020 du DPB intitulé Estimation de la queue supérieure de la distribution du patrimoine familial au Canada¹.

Le développement de la BDFE du DPB permet de combler les lacunes et de remédier à la sous-déclaration des données des personnes à valeur nette élevée qui faussent autrement l'analyse de la répartition de la richesse. La mise à jour la plus récente de la BDFE a bénéficié de nouvelles sources de données qui n'étaient pas disponibles pour les rapports précédents. Ces sources comptaient notamment :

- l'ensemble des données des cycles 2023, 2019 et 2016 de l'Enquête sur la sécurité financière (ESF) de Statistique Canada;
- la liste des personnes les plus riches du Canada (Canada's Richest People) publiée par Maclean's en 2024.

Ces sources ont permis d'améliorer la BDFE en y intégrant des données plus récentes sur les personnes plus fortunées que celles comprises dans le fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD) de l'ESF, la liste archivée des personnes les plus riches de Canadian Business publiée pour la dernière fois en 2017 et la liste des milliardaires de Forbes utilisée dans les rapports précédents.

Le présent rapport révèle la distribution mise à jour du patrimoine familial net pour 2023 en utilisant la BDFE mise à jour et la compare à l'ESF de 2023. Il examine également l'évolution de cette distribution de 2016 à 2019, puis en 2023, et examine l'incidence que les différentes sources de données et l'incertitude de l'échantillonnage peuvent avoir sur ces résultats.

La BDFE mise à jour suggère que, par comparaison, la concentration du patrimoine net des familles économiques les plus riches, et surtout pour le 1 % le plus riche, est considérablement sous-estimée par l'ESF de 2023 (tableau R-1). En effet, la BDFE indique que le 1 % des familles économiques les plus riches possède environ 23,8 % du

patrimoine net au Canada alors que l'ESF de 2023 suggère que ce groupe n'en possède que 11,0 %. Les 20 % des familles économiques les plus riches possèdent environ 69,2 % du patrimoine net du Canada (par rapport à 63,5 % selon l'ESF de 2023), tandis que les 40 % moyen et du bas possèdent environ 27,6 et 3,3 % de la valeur nette (par rapport à 32,6 % et 3,9 % selon l'ESF de 2023).

Tableau R-1

Distribution du patrimoine familial net au Canada, 2023

Centile de patrimoine familial net	ESF de Statistique Canada de 2023 Part du patrimoine net total (en pourcentage)	BDFE du DPB de 2023 Part du patrimoine net total (en pourcentage)
0,01 % supérieur	S. O. ²	5,3
0,1 % supérieur	2,3	11,4
0,5 % supérieur	6,9	19,1
1 % supérieur	11,0	23,8
5 % supérieur	29,3	40,3
10 % supérieur	44,0	52,7
20 % supérieur	63,5	69,2
40 % moyen	32,6	27,6
40 % inférieur	3,9	3,3

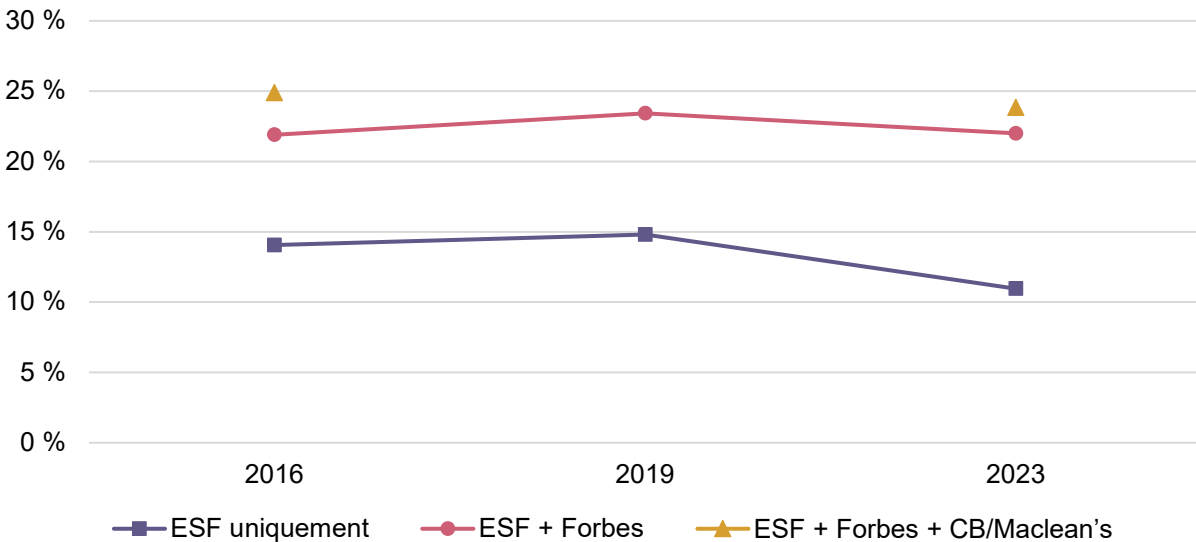
Source :

BDFE du DPB et ESF de Statistique Canada (2023).

En comparant la concentration de la richesse de 2016 à 2023, la BDFE du DPB confirme la légère augmentation de 2016 à 2019 mentionnée dans le rapport précédent, mais note un renversement de cette tendance de 2019 à 2023 (figure R-1). Compte tenu de l'incertitude des données, la concentration de la richesse parmi les familles à forte valeur nette en 2023 est considérée comme étant comparable ou légèrement inférieure à celle de 2019.

Figure R-1

Part de la valeur détenue par le 1 % le plus riche, 2016 à 2023



Description textuelle :

Année	2016	2019	2023
ESF uniquement (en pourcentage)	14,1	14,8	11,0
ESF + Forbes (en pourcentage)	21,9	23,4	22,0
ESF + Forbes + CB/Maclean's (en pourcentage)	25,6	S. O.	23,8

Source :

BDFE du DPB et ESF de Statistique Canada (2016, 2019 et 2023).

Le DPB a également comparé l'utilisation du FMGD à l'ensemble des données de l'ESF pour établir la BDFE et a publié une copie de sa BDFE de 2023 (disponible sur son site Web³).

Introduction

Une initiative née d'un manque de données accessibles au public pour évaluer de façon fiable l'extrémité supérieure de la distribution de la richesse familiale au Canada, le directeur parlementaire du budget (DPB) a créé la Base de données sur les familles à valeur nette élevée (BDFE). Celle-ci offre une approche pour obtenir les données manquantes et sous-déclarées des personnes fortunées qui faussent autrement l'analyse de la répartition de la richesse.

La version initiale de la BDFE du DPB de 2020 a grandement amélioré la capacité du DPB à entreprendre l'analyse des initiatives parlementaires qui concernent les personnes à valeur nette élevée. La mise à jour subséquente de la BDFE a d'autant plus approfondi cette capacité, permettant une analyse temporelle de la répartition de la richesse, que le DPB a publiée dans son rapport de 2021⁴.

Grâce à la même approche de modélisation employée dans les publications précédentes, cette dernière mise à jour de la BDFE permet d'accéder à des données plus détaillées et plus récentes, ce qui améliore la qualité et la précision des résultats. De façon sommaire, l'écart entre les dernières microdonnées de l'ESF (2023) et les listes de milliardaires accessibles au public (Forbes et Maclean's) a été comblé à l'aide d'une interpolation de Pareto afin de créer un ensemble de données synthétiques plus représentatif des familles à valeur nette élevée que celles de l'ESF non ajustée. Cet ensemble de données a ensuite été ajusté pour correspondre à la richesse globale des ménages selon les comptes du bilan national (CBN).

Le présent rapport révèle l'information suivante. Tout d'abord, une description de la façon dont la BDFE a été mise à jour pour refléter les données les plus récentes de l'ESF de Statistique Canada de 2023 ainsi que les listes de milliardaires de Forbes et Maclean's. Ensuite, le rapport compare les tendances de la répartition de la richesse de 2016 à 2023 à l'aide de données cohérentes, et présente des détails sur le patrimoine net par catégorie d'actifs et de passifs ainsi que sur les répercussions de l'incertitude de l'échantillonnage. Enfin, le rapport résume les sources d'incertitude et les limites.

Estimation de la BDFE de 2023

Données et méthode

Ce rapport suit largement la méthodologie de Vermeulen (2018), comme dans les précédents rapports du DPB, mais se sert de données mises à jour.

Les nouvelles données comprennent le cycle de 2023 de l'Enquête sur la sécurité financière (ESF) et les listes des personnes les plus riches du Canada mises à jour par Forbes⁵ et Maclean's.

En ce qui concerne l'ESF, le DPB a accédé au fichier de microdonnées complet du centre de données de recherche de Statistique Canada, alors que les rapports précédents ont été rédigés en fonction du fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD).

Pour les listes des personnes les plus riches, le DPB a utilisé les données mises à jour de la publication de Forbes et la publication Canada's Richest People de Maclean's⁶ (2024). Des ajustements ont été faits pour assurer la cohérence temporelle entre les deux sources de données.

L'ESF ne fournit pas un échantillon fiable de familles à valeur nette très élevée⁷. Pour corriger ce problème, le DPB a utilisé la méthode d'interpolation de Pareto pour estimer le patrimoine net des familles en fonction des listes de milliardaires ajustées et des fourchettes supérieures de l'ESF. Les familles supplémentaires générées par cette interpolation ont été ajoutées à la base de données générale, et le patrimoine net total a été ajusté pour correspondre à la richesse nette totale réelle des ménages du Canada selon les CBN de Statistique Canada.

Pour la version de la BDFE de 2023, le DPB a utilisé la source de données de Forbes enrichie par les données de Maclean's lorsque ce dernier contenait des milliardaires ne figurant pas sur la liste de Forbes. Cependant, une autre version de la BDFE utilisant uniquement les données de Forbes a aussi été estimée, surtout pour permettre la comparaison avec les rapports précédents, qui n'avaient accès qu'à la liste de Forbes. L'ensemble de données final de la BDFE a ensuite été projeté au dernier trimestre de 2024 en l'harmonisant avec les données historiques plus récentes des CBN sur la population et la richesse des ménages au Canada⁸.

Résultats

La BDFE de 2023 révèle que le 1 % des familles à valeur nette élevée les plus riches au Canada détient 23,8 % du patrimoine net total du pays. Comme les rapports précédents du DPB, la BDFE de 2023 note une concentration de la richesse significativement plus élevée (de 12,8 points de pourcentage pour le 1 % le plus riche) par rapport aux données de l'ESF non ajustée. La différence entre l'ESF et la BDFE devient beaucoup plus étroite en dessous du 80^e centile des familles économiques par patrimoine net. Le tableau 1 montre la part du patrimoine net total par centiles sélectionnés.

Tableau 1

Distribution du patrimoine familial net au Canada, 2023

Centile de patrimoine familial net	ESF de Statistique Canada de 2023 Part du patrimoine net total (en pourcentage)	BDFE du DPB de 2023 Part du patrimoine net total (en pourcentage)
0,01 % supérieur	S. O. ⁹	5,3
0,1 % supérieur	2,3	11,4
0,5 % supérieur	6,9	19,1
1 % supérieur	11,0	23,8
5 % supérieur	29,3	40,3
10 % supérieur	44,0	52,7
20 % supérieur	63,5	69,2
40 % moyen	32,6	27,6
40 % inférieur	3,9	3,3

Source :

BDFE du DPB et ESF de Statistique Canada (2023).

Le tableau 2 comprend plus de détails sur les centiles sélectionnés pour la BDFE. Il résume les seuils de patrimoine net de chaque centile sélectionné, ainsi que le nombre de familles, le total du patrimoine net et la part du patrimoine total de la fourchette des centiles sélectionnés. Le seuil pour faire partie du 1 % des familles les plus riches correspond à 7,4 millions de dollars en 2023.

Tableau 2

Répartition de la richesse nette au Canada selon divers centiles, 2023

Centile de patrimoine familial net	Seuil de patrimoine net (en millions de dollars)	Nombre de familles (en milliers)	Patrimoine net total (en milliards de dollars)	Part du patrimoine net total (en pourcentage)
0,01 % supérieur	171,5	1,7	873	5,3
0,1 % supérieur	35,8	16,9	1 856	11,4
0,5 % supérieur	11,9	84,8	3 119	19,1
1 % supérieur	7,4	169,4	3 893	23,8
5 % supérieur	2,8	842,9	6 584	40,3
10 % supérieur	2,0	1 685,3	8 601	52,7
20 % supérieur	1,3	3 372,2	11 297	69,2
40 % moyen	0,3 à 1,3	6 739,0	4 502	27,6
40 % inférieur	moins de 0,3	6 740,8	542	3,3

Source :

BDFE du DPB de 2023.

Le tableau 3 présente des statistiques sommaires supplémentaires sur le patrimoine net par seuil de richesse au lieu des centiles. En 2023, il y avait 4,4 millions de familles au Canada détenant un patrimoine net de plus d'un million de dollars et 108 000 familles détenant un patrimoine net de plus de 10 millions de dollars. La BDFE mise à jour comprend une liste plus complète des milliardaires, qui suggère que la richesse parmi les seuils absolus les plus élevés (c'est-à-dire plus d'un milliard de dollars) est plus concentrée que ce qui avait été signalé précédemment dans notre rapport de 2019.

Tableau 3

Répartition de la richesse nette au Canada selon certains seuils, 2023

Seuil de patrimoine net	Nombre de familles au-dessus du seuil (en milliers)	Patrimoine net total (en milliards de dollars)	Part du patrimoine net total (en pourcentage)
1 milliard de dollars	0,1	360	2,2
500 millions de dollars	0,3	513	3,1
250 millions de dollars	1,0	725	4,4
100 millions de dollars	3,7	1 132	6,9
50 millions de dollars	10,3	1 577	9,7
25 millions de dollars	28,3	2 191	13,4
10 millions de dollars	108,0	3 371	20,6
5 millions de dollars	297,6	4 661	28,5
2,5 millions de dollars	1 145,4	7 383	45,2
1 million de dollars	4 439,8	12 498	76,5

Source :

BDFE du DPB de 2023.

La BDFE de 2023 a également servi de référence pour mettre à jour la base de données pour le 4^e trimestre (T4) de 2024 à l'aide des CBN disponibles, de la liste des personnes les plus riches et des données sur la population. La BDFE du 4^e trimestre (T4) de 2024 a été utilisée comme référence pour les estimations de coûts liées à l'impôt sur le patrimoine pendant l'élection fédérale de 2025. La méthode employée et les hypothèses correspondent à celles des rapports de 2020 et de 2021 du DPB. Le tableau 4 résume la répartition de la richesse par centile sélectionné pour le 4^e trimestre (T4) de 2024.

Tableau 4

Répartition de la richesse nette au Canada selon divers centiles, T4 de 2024

Centile de patrimoine familial net	Seuil de patrimoine net (en millions de dollars)	Nombre de familles (en milliers)	Patrimoine net total (en milliards de dollars)	Part du patrimoine net total (en pourcentage)
0,01 % supérieur	175,0	1,8	1 004	5,7
0,1 % supérieur	36,5	17,6	2 050	11,7
0,5 % supérieur	12,1	88,4	3 394	19,4
1 % supérieur	7,5	176,8	4 218	24,1
5 % supérieur	2,9	869,3	7 082	40,6
10 % supérieur	2,1	1 758,0	9 229	52,9
20 % supérieur	1,3	3 517,8	12 099	69,2
40 % moyen	0,3 à 1,3	7 030,0	4 792	27,4
40 % inférieur	moins de 0,3	7 031,9	568	3,3

Source :

BDFE du DPB (mise à jour du T4 de 2024).

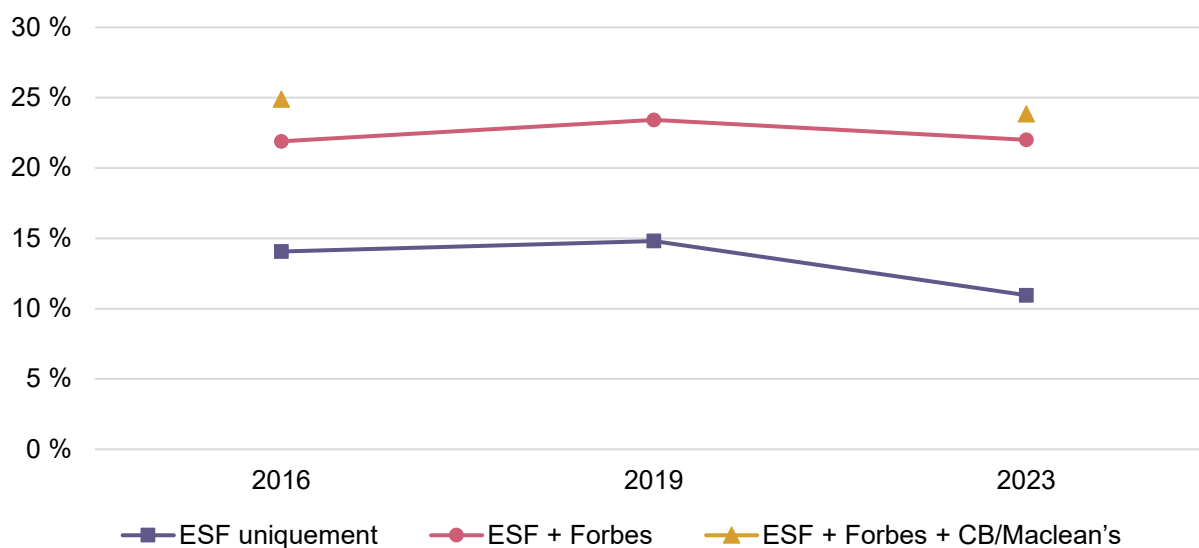
Évolution de la concentration de la richesse, 2016 à 2023

Dans cette section, nous faisons le point sur l'évolution de la répartition de la richesse de 2016 à 2023¹⁰.

Les figures 1 et 2 comparent la part de la richesse du 1 % et des 5 % les plus riches respectivement de 2016 à 2023 à l'aide de trois sources de données : les données de l'ESF seulement, la BDFE établie à l'aide de l'ESF et de la liste des personnes les plus riches de Forbes, et la BDFE établie à l'aide de l'ESF et de la liste des personnes les plus riches de Forbes ainsi que celle de Canadian Business ou de Maclean's.

Figure 1

Part de la valeur détenue par le 1 % le plus riche, 2016 à 2023



Description textuelle :

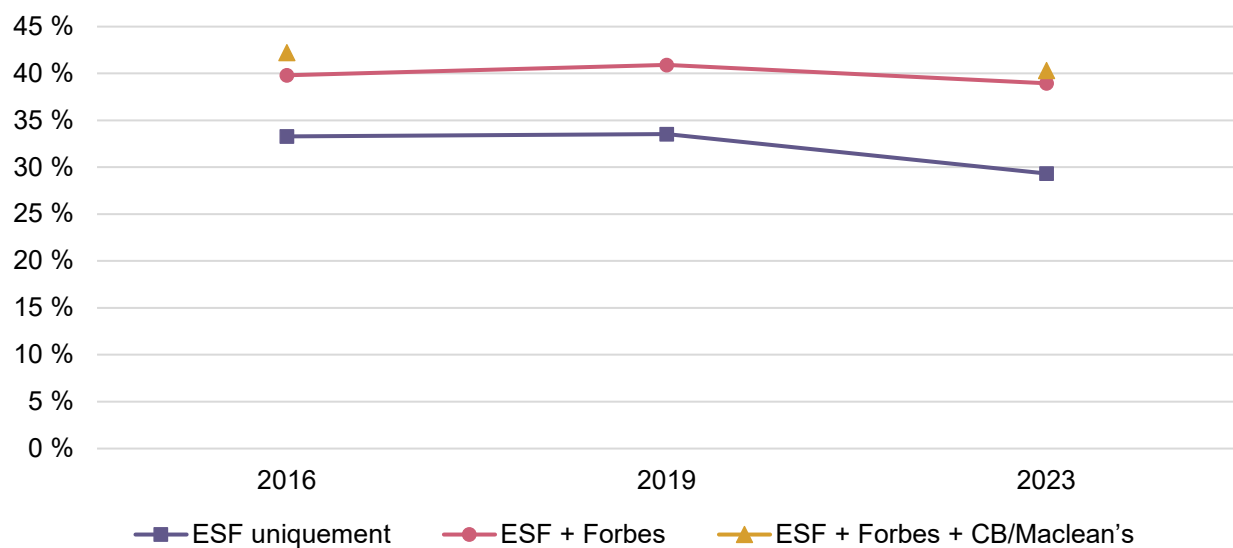
Année	2016	2019	2023
ESF uniquement (en pourcentage)	14,1	14,8	11,0
ESF + Forbes (en pourcentage)	21,9	23,4	22,0
ESF + Forbes + CB/Maclean's (en pourcentage)	25,6	S. O.	23,8

Source :

BDFE du DPB et ESF de Statistique Canada (2016, 2019 et 2023).

Figure 2

Part de la richesse des 5 % les plus riches, 2016 à 2023



Description textuelle :

Année	2016	2019	2023
ESF uniquement (en pourcentage)	33,3	33,5	29,3
ESF + Forbes (en pourcentage)	39,8	40,9	39,0
ESF + Forbes + CB/Maclean's (en pourcentage)	42,7	S. O.	40,3

Source :

BDFE du DPB et ESF de Statistique Canada (2016, 2019 et 2023).

Dans l'ensemble, il y a eu une augmentation du pourcentage de la richesse détenue par le 1 % des familles économiques les plus riches de 2016 à 2019, suivie d'une diminution de 2019 à 2023. Dans les séries ESF et ESF + Forbes, le 1 % le plus riche détenait moins de richesse en 2023 qu'en 2019, et dans la série ESF + Forbes + CB (qui n'avait pas de données pour 2019), le 1 % le plus riche détenait moins de richesse en 2023 qu'en 2016. La part de la richesse détenue par les 5 % les plus riches a généralement suivi la même tendance.

Cependant, la prudence est de rigueur dans l'interprétation de ces résultats. En effet, l'ensemble de données de Forbes ne contient pas de liste uniforme des personnes pour toutes les années : par exemple, certaines personnes figurant sur la liste de Forbes de 2019 n'étaient pas présentes sur la liste de 2023 ou de 2024, alors qu'elles se trouvaient dans la liste de Maclean's (ou vice versa). Cela signifie que l'estimation de 2023 dérivée de Forbes pourrait sous-estimer la concentration réelle de la richesse. De plus, la taille de l'échantillon de l'ESF n'est pas suffisamment grande pour estimer le patrimoine net du 1 % le plus riche de la distribution, et il y a une incertitude d'échantillonnage importante. Par conséquent, la comparaison directe des estimations ponctuelles pour différentes années peut être trompeuse.

Cependant, l'ESF est conçue pour créer des estimations représentatives du patrimoine net jusqu'aux 5 % les plus riches de la distribution¹¹. La figure 3 illustre l'incertitude de l'échantillonnage en montrant les intervalles de confiance à 95 % pour la part de patrimoine net détenue par les 5 % les plus riches, ce qui donne une idée visuelle de la variabilité des estimations.

Incertitude de l'échantillonnage et signification statistique

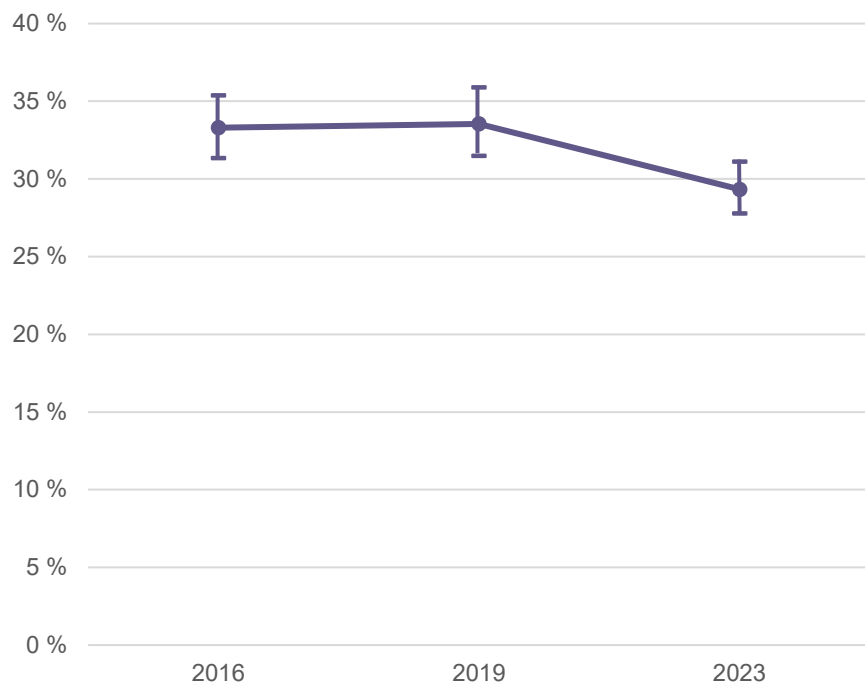
Comme l'ESF repose sur un échantillonnage, il est essentiel de tenir compte de l'incertitude liée à l'échantillonnage ainsi que de la signification statistique des résultats lorsqu'on interprète les variations de la concentration de la richesse dans le temps.

La signification statistique est un concept permettant de déterminer s'il existe des preuves permettant de conclure qu'un résultat d'une étude est trop peu susceptible de s'être produit par hasard. Dans le cas présent, nous étudions la différence dans le pourcentage de la richesse détenue par les 5 % de ménages les plus riches pour deux années différentes. Nous commençons par une hypothèse nulle (c'est-à-dire une hypothèse par défaut) qu'il n'y a pas de différence dans le pourcentage de la richesse détenue. Ensuite, nous observons les résultats de l'enquête et déterminons la probabilité d'observer une différence au moins aussi grande que celle rapportée par les enquêtes en partant du principe que l'hypothèse nulle est vraie. Si cette probabilité est inférieure à 5 %, nous confirmons que la différence de pourcentage de richesse est statistiquement significative.

L'ESF a fourni un ensemble de 1 000 poids bootstrap pour établir les intervalles de confiance des résultats de centiles. Pour vérifier si la différence entre deux années est statistiquement significative, nous calculons les différences entre 1 000 paires d'échantillons de données bootstrap et établissons un intervalle de confiance de 95 %. Si zéro n'est pas contenu dans cet intervalle, alors la différence est statistiquement significative (et vice versa).

Figure 3

Part de la richesse des 5 % les plus riches dans l'ESF avec des intervalles de confiance à 95 %, 2016 à 2023



Description textuelle :

Année	2016	2019	2023
Limite inférieure de l'intervalle de confiance (en pourcentage)	31,4	31,5	27,8
Estimation ponctuelle (en pourcentage)	33,3	33,5	29,3
Limite supérieure de l'intervalle de confiance (en pourcentage)	35,4	35,9	31,1

Source :

ESF de Statistique Canada (2016, 2019 et 2023).

Dans ce cas, les données de l'ESF révèlent une forte baisse du pourcentage de la richesse détenue par les 5 % les plus riches de 2019 à 2023 (environ 4 points de pourcentage), alors qu'aucun changement, ou presque, n'a été révélé entre 2016 et 2019. Ce changement était d'ailleurs statistiquement significatif¹² (voir l'annexe B).

Cependant, la figure 2 montre que l'écart entre la concentration de richesse en 2019 et en 2023 est devenue moindre après la combinaison de données de l'ESF avec celles de la liste de milliardaires de Forbes (d'environ 2 points de pourcentage). La différence était encore statistiquement significative.

Détails du patrimoine net par catégorie d'actifs et de passifs

En raison de l'ajustement de la méthode, la BDFE de 2023 ne contient pas de détails sur les catégories de patrimoine net (c'est-à-dire, les actifs et les passifs). L'ESF donne un aperçu de la répartition et de la tendance de ces catégories en pourcentage du patrimoine net total détenu par les 5 % les plus riches (tableau 5 et figure 3).

Tableau 5

Ventilation du patrimoine net par catégorie d'actifs et de passifs (en pourcentage du total du patrimoine net du Canada) détenu par les 5 % des familles économiques les plus riches, 2016 à 2023 selon l'ESF

Année	2016	2019	2023
Actifs financiers sans régime de retraite	6,5	6,4	6,4
Actifs de régime de retraite	7,6	8,1	5,1
Actifs non financiers	14,5	13,5	14,0
Biens commerciaux	6,7	7,0	5,7
Total des passifs	1,9	1,4	1,8
Patrimoine net global	33,3	33,5	29,3

Source :

ESF de Statistique Canada (2016, 2019 et 2023).

Note :

Dans l'ESF, le patrimoine net est défini comme la somme des actifs financiers sans régime de retraite, des actifs de régime de retraite, des actifs non financiers et des biens commerciaux moins le total des passifs. Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Selon le tableau 5, les actifs financiers sans régime de retraite, les actifs non financiers et le total des passifs détenus par les 5 % les plus riches sont demeurés une part à peu près constante du total du patrimoine net de 2016 à 2023, mais la part des actifs de régime de retraite et des biens commerciaux a chuté entre 2019 et 2023, ce qui a entraîné une baisse globale du patrimoine net détenu par ce groupe. Cependant, les valeurs de biens commerciaux dans l'ESF présentaient des taux d'imputation beaucoup plus élevés en 2023 qu'en 2019, ce qui peut avoir une incidence sur la fiabilité des comparaisons au fil du temps¹³.

Sources de l'incertitude

Il existe certaines réserves et limitations liées à l'établissement de la BDFE et à l'interprétation des changements de la concentration de la richesse dans le temps. Les différentes sources de données des listes de personnes les plus riches (Forbes, Canadian Business et Maclean's) ne présentent pas toutes les mêmes personnes, sans compter que la liste Forbes présente différentes personnes d'une année à l'autre. L'estimation de Pareto peut être influencée par la composition de la liste des personnes les plus riches et par les chiffres rapportés sur le patrimoine net, de sorte que l'incertitude liée à la fourchette supérieure peut entraîner des répercussions sur les estimations de l'ensemble de la BDFE. De plus, le patrimoine net peut fluctuer considérablement au cours d'une année, ce qui ajoute de l'incertitude lors de la comparaison de données provenant de sources dont les fréquences de publication ne sont pas les mêmes. Les données de l'ESF de Statistique Canada comportent également une incertitude, notamment en raison de la variabilité de l'échantillonnage et des taux d'imputation selon les cycles d'étude, ce qui peut complexifier les comparaisons directes de la concentration de la richesse dans le temps.

Annexe A : Différence entre les données du FMGD et l'ensemble des données de l'ESF

L'une des principales améliorations apportées aux données du présent rapport comparativement aux rapports précédents de 2020 et de 2021 est l'utilisation de l'ensemble des données de l'ESF au lieu des données du FMGD utilisées précédemment. Les données du FMGD et celles de l'ESF dans son entièreté sont légèrement différentes, en raison des enjeux de confidentialité des répondants pour les microdonnées publiques. Cependant, cela pourrait introduire encore plus de distorsion lors de l'estimation de la répartition de la richesse au sein de la population. Le tableau A-1 compare la répartition de la richesse non ajustée de l'ESF de Statistique Canada de 2023 établie à partir du FMGD et celle de l'ESF établie à partir des données complètes, de même que pour la BDFE du DPB de 2023.

Tableau A-1

Part du patrimoine net total (en pourcentage) par centiles sélectionnés selon l'ESF et la BDFE (FMGD et données complètes), 2023

Centile de patrimoine familial net	FMGD de l'ESF	Données complètes de l'ESF	BDFE établie à l'aide du FMGD de l'ESF	BDFE établie à l'aide des données complètes de l'ESF
0,1 % supérieur	2,1	2,3	11,2	11,4
0,5 % supérieur	6,7	6,9	18,9	19,1
1 % supérieur	10,7	11,0	23,7	23,8
5 % supérieur	29,1	29,3	40,2	40,3
10 % supérieur	43,8	44,0	52,6	52,7
20 % supérieur	63,4	63,5	69,1	69,2
40 % moyen	32,8	32,6	27,6	27,6
40 % inférieur	3,8	3,9	3,2	3,3

Source :

BDFE du DPB et ESF de Statistique Canada (2023).

Pour 2023 et 2019, il y avait une légère différence entre les données du FMGD et de l'ensemble des données de l'ESF (tableau A-2). Les proportions de la richesse détenue par chaque groupe de centiles des deux sources de données se situaient presque toujours à 1 point de pourcentage près. Lorsque la liste des milliardaires a été ajoutée pour créer la BDFE entière, cette différence est restée telle quelle ou est parfois devenue plus grande. Les proportions de la richesse détenue par chaque groupe de centiles de la BDFE entière étaient généralement inférieures de 1 à 3 points de pourcentage aux proportions correspondantes du FMGD. En effet, la différence entre les deux sources se situe principalement dans les données des fourchettes supérieures, ce qui a d'autant plus d'incidence sur l'estimation de Pareto et ainsi sur l'interpolation entre les données des fourchettes supérieures de l'ESF et la liste des milliardaires.

Tableau A-2

Part du patrimoine net total (en pourcentage) par centiles sélectionnés selon l'ESF et la BDFE (FMGD et données complètes), 2019

Centile de patrimoine familial net	FMGD de l'ESF	Données complètes de l'ESF	BDFE établie à l'aide du FMGD de l'ESF	BDFE établie à l'aide des données complètes de l'ESF
0,1 % supérieur	3,1	4,0	10,8	10,7
0,5 % supérieur	9,0	10,4	19,0	18,5
1 % supérieur	13,8	14,8	24,3	23,4
5 % supérieur	33,1	33,5	43,0	40,9
10 % supérieur	47,8	48,1	56,4	53,9
20 % supérieur	67,0	67,2	73,5	70,8
40 % moyen	30,4	30,2	25,2	26,9
40 % inférieur	2,7	2,6	1,2	2,3

Source :

BDFE du DPB et ESF de Statistique Canada (2019).

Par conséquent, bien que l'accès aux données complètes de l'ESF puisse fournir une estimation légèrement plus précise de la répartition de la richesse, les différences ne sont généralement pas importantes par rapport à l'estimation obtenue à partir des données du FMGD.

Annexe B : Incertitude d'échantillonnage

Incertitude d'échantillonnage dans l'ESF

Comme le montre la figure 3 ci-dessus, les intervalles de confiance pour la part de la richesse détenue par les 5 % les plus riches ne se chevauchent pas en 2019 et en 2023. Bien que la vérification du chevauchement des intervalles de confiance ne soit pas la méthode exacte pour déterminer la signification statistique, elle peut fournir une approximation rapide raisonnable.

Pour confirmer si la différence entre 2019 et 2023 est statistiquement significative, nous avons utilisé les échantillons de données bootstrap fournis par Statistique Canada en plus des données de l'ESF pour établir une distribution des différences d'échantillons entre les deux années. Les 95 % des différences bootstrap les plus centrales ont servi à établir l'intervalle de confiance à 95 %. Il a été constaté que zéro ne se trouvait pas dans l'intervalle de confiance pour la différence entre 2019 et 2023, confirmant ainsi que la baisse de 2019 à 2023 était statistiquement significative.

Le test d'hypothèse a montré qu'il était approprié de rejeter l'hypothèse nulle selon laquelle il n'y avait pas de différence réelle dans la concentration de la richesse au sein des 5 % les plus riches de 2019 et de 2023 et que la différence observée était purement due au caractère aléatoire de l'échantillon choisi. En d'autres termes, on peut déterminer que la baisse observée de la concentration de la richesse (environ quatre points de pourcentage entre 2019 et 2023) est trop importante pour être simplement attribuée au hasard.

Parmi les différentes composantes du patrimoine net, les actifs de régimes de retraite ont connu une baisse de trois points de pourcentage entre 2019 et 2023, et cette différence était statistiquement significative. En outre, la part des passifs était également plus élevée d'environ 0,4 point de pourcentage en 2023 qu'en 2019, et cette différence était aussi statistiquement significative. Les autres composantes n'ont pas montré de différence statistiquement significative entre 2019 et 2023. Le tableau B-1 montre les intervalles de confiance à 95 % de la variation de chaque composante des actifs et des passifs dans des cycles successifs de l'ESF.

Tableau B-1

Variation du patrimoine net par catégorie d'actifs et de passifs (en pourcentage du patrimoine net total au Canada) détenu par les 5 % des familles économiques les plus riches (selon l'ESF uniquement), intervalles de confiance à 95 %, 2016 à 2019 et 2019 à 2023 (points de pourcentage)

	Écart entre 2016 et 2019	Écart entre 2019 et 2023
Actifs financiers sans régime de retraite	[-0,4; -0,1]	[-1,1; 1,2]
Actifs de régime de retraite	[-0,5; 1,7]	[-3,9; -2,1]
Actifs non financiers	[-2,7; 0,8]	[-1,3; 2,1]
Biens commerciaux	[-1,7; 2,1]	[-2,8; 0,3]
Total des passifs	[-1,0; -0,2]	[0,0 ¹⁴ ; 0,8]
Patrimoine net global	[-2,6; 3,6]	[-7,0; -1,3]

Source :

ESF de Statistique Canada (2016, 2019 et 2023).

Incertitude d'échantillonnage dans l'ESF + Forbes

La méthodologie utilisée pour calculer les intervalles de confiance pour les données combinées (ESF + Forbes) était plus complexe. Les échantillons bootstrap ont également été utilisés pour déterminer les intervalles de confiance concernant la part de richesse détenue par les 5 % les plus riches selon les données dans l'ESF et Forbes (voir Figure 2). Une interpolation de Pareto de l'extrémité supérieure a été estimée à partir de chaque échantillon bootstrap, en combinaison avec les données Forbes, afin de créer une « BDFE bootstrap ». Le pourcentage de patrimoine net détenu par les 5 % les plus riches a été calculé pour chaque année de données de la « BDFE bootstrap ». Les 95 % moyens des écarts entre les échantillons bootstrap ont formé l'intervalle de confiance à 95 %. Dans ce cas, zéro ne se trouvait pas dans l'intervalle de confiance à 95 % pour la différence entre 2019 et 2023, ce qui indique que, même après la combinaison des données de l'ESF et Forbes, la baisse observée de la concentration de richesse entre

2019 et 2023 demeure statistiquement significative. Le tableau B-2 présente ces intervalles de confiance.

Table B-2

Variation du patrimoine net (en pourcentage du patrimoine net total au Canada) détenu par les 5 % des familles économiques les plus riches (selon l'ESF et Forbes), intervalles de confiance à 95 %, 2016 à 2019 et 2019 à 2023 (points de pourcentage)

	Écart entre 2016 et 2019	Écart entre 2019 et 2023
Patrimoine net global	[-0.4, 2.8]	[-3.3, -0.4]

Source :

BDFE du DPB et ESF de Statistique Canada (2016, 2019, et 2023).

Références

« [Canada's Richest People](#) », Maclean's, 2024.

« [Canada's Richest People: The Complete Top 100 Ranking \(2017\)](#) », Canadian Business, 2016.

« [The World's Real-time Billionaires](#) », *Forbes*, s. d.

Bureau du directeur parlementaire du budget. [Estimation de l'extrémité supérieure de la distribution du patrimoine familial au Canada : mises à jour et tendances](#), 2021.

Bureau du directeur parlementaire du budget. [Estimation de la queue supérieure de la distribution du patrimoine familial au Canada](#), 2020.

Statistique Canada. [Enquête sur la sécurité financière](#), 28 octobre 2024. Référence consultée le 14 août 2025.

Vermeulen, Philip. « How Fat is the Top Tail of the Wealth Distribution? », *Review of Income and Wealth*, vol. 64, n° 2, 2018, p. 357-387.

Notes

¹ Le rapport 2020 du DPB (ainsi que les détails sur la méthode employée) peuvent être consultés ici : [Estimation de la queue supérieure de la distribution du patrimoine familial au Canada](#).

² Données insuffisantes pour le contrôle de la divulgation.

³ La version publique de la BDFE comprend une population simulée de familles fortunées dont le patrimoine net était supérieur à 3,67 millions de dollars en 2023, ainsi qu'une agrégation des familles dont le patrimoine net se situe entre 1 million et 3,67 millions de dollars selon le FMGD de l'ESF. Cette population simulée suit une distribution de Pareto dont l'estimation a été obtenue à l'aide d'une interpolation entre les données des personnes les plus riches de l'Enquête sur la sécurité financière (ESF) et les listes combinées de milliardaires de Forbes et de Maclean's, selon la méthodologie de Vermeulen (2018) et décrite plus en détail dans le rapport de 2020 du DPB. La version publique de la BDFE a également été ajustée pour correspondre à la richesse nette totale des ménages du Canada selon les comptes du bilan national (CBN) en tenant compte des autres données des fichiers de microdonnées à grande diffusion (FMGD) de l'ESF pour les ménages dont la richesse est inférieure à 1 millions de dollars. Une version supplémentaire de la BDFE mise à jour au dernier trimestre 2024 est aussi disponible.

⁴ Le rapport du DPB de 2021 est disponible ici : [Estimation de l'extrémité supérieure de la distribution du patrimoine familial au Canada : mises à jour et tendances](#); et le rapport de 2020 (qui contient plus de détails sur la méthode employée) est disponible ici : [Estimation de la queue supérieure de la distribution du patrimoine familial au Canada](#).

⁵ La liste en temps réel des milliardaires de Forbes a été ajustée selon les données ponctuelles du 26 juin 2023 et du 26 décembre 2024. Forbes affiche les valeurs en dollars des États-Unis, et ces valeurs ont donc été converties en dollar canadien en fonction des taux de change de la Banque du Canada aux dates en question. Les Canadiennes et Canadiens résidant à l'étranger ont été exclus des listes de personnes les plus riches de Forbes et de Maclean's.

⁶ La publication de Maclean's fait suite à la liste archivée des personnes les plus riches de Canadian Business dont la dernière publication remonte à 2017 et comprend d'autres personnes qui ne figurent pas sur la liste de Forbes.

⁷ Statistique Canada indique qu'elle peut créer des estimations fiables du patrimoine net jusqu'aux 5 % des personnes les plus riches, mais que « [l]a taille de l'échantillon de l'ESF est insuffisante pour avoir un échantillon représentatif des familles économiques très riches » (d'après la communication par courriel entre le DPB et les analystes de l'équipe de l'ESF de Statistique Canada).

⁸ Le DPB a également publié une version de la BDFE pour 2023 et 2024 sur son site Web. La version publique de la BDFE comprend une population simulée de familles fortunées dont le patrimoine net était supérieur à 3,67 millions de dollars en 2023, ainsi qu'une agrégation des familles dont le patrimoine net se situe entre 1 million et 3,67 millions de dollars selon le FMGD de l'ESF. Cette population simulée suit une distribution de Pareto dont l'estimation a été obtenue à l'aide d'une interpolation entre les données des personnes les plus riches de l'ESF et les listes combinées de milliardaires de Forbes et de Maclean's, selon la méthodologie de Vermeulen (2018) et décrite plus en détail dans le rapport de 2020 du DPB. La version publique de la BDFE a également été ajustée pour correspondre à la richesse nette totale des ménages du Canada selon les comptes du bilan national (CBN) en tenant compte des autres données des fichiers de microdonnées à grande diffusion (FMGD) de l'ESF pour les ménages dont la richesse est inférieure à 1 millions de dollars. Une version supplémentaire de la BDFE mise à jour au dernier trimestre 2024 est aussi disponible.

⁹ Données insuffisantes pour le contrôle de la divulgation.

¹⁰ Comparativement au rapport de 2021, les concentrations de la richesse du 1 % et des 5 % les plus riches de 2016 et de 2019 ont été légèrement révisées à la baisse dans le présent rapport. Par exemple, on estime maintenant que le 1 % des familles les plus riches détenait 23,4 % du patrimoine net du Canada en 2019, comparativement à 24,8 % selon le rapport précédent.

Ces révisions relèvent de l'ajustement apporté aux données et à la méthode employée. En effet, l'ensemble des données de l'ESF est maintenant utilisé, alors que seul le FMGD était employé pour le rapport de 2021, et la procédure d'interpolation a été simplifiée pour éviter de faire des hypothèses hasardeuses sur la composition des actifs et des passifs des familles interpolées à valeur nette élevée.

¹¹ D'après la communication par courriel entre le DPB et les analystes de l'équipe de l'ESF de Statistique Canada.

¹² Pour vérifier rapidement la signification statistique, il est possible d'examiner les intervalles de confiance de la variable pour chaque année pour vérifier s'ils se chevauchent. Ça n'est pas exactement la méthode appropriée pour établir l'intervalle de confiance pour la différence et vérifier si zéro s'y trouve, mais ces deux méthodes obtiennent souvent des résultats similaires.

¹³ Communication entre le DPB et les analystes de l'équipe de l'ESF de Statistique Canada.

¹⁴ La limite inférieure est supérieure à 0, mais est arrondie à la décimale la plus proche à 0,0.

RP-2526-009-S_f

T_RP_3.1.0f

© Bureau du directeur parlementaire du budget, Ottawa, Canada, 2025